



**SGBE
SSEB**

Schweizerische Gesellschaft für Biomedizinische Ethik
Société Suisse d'Ethique Biomédicale
Società Svizzera di Etica Biomedica

**Swiss Certification in Healthcare Ethics Consultation
Swiss-CHEC**

**CURRICULUM
POUR LE SOUTIEN ÉTHIQUE
DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ**

Version francophone

État au 30 janvier 2026

La version allemande est la version originale.

Table de matières

1. Introduction.....	3
2. La Task-Force Swiss-CHEC.....	3
3. La méthode.....	4
4. Le concept et la terminologie.....	4
5. Niveaux de certification.....	5
5.1 Certificat de base.....	5
5.2 Certificat avancé.....	7
6. Autres dispositions.....	9
7. Bibliographie.....	10

1. Introduction¹

Le système de santé actuel et ses évolutions prévisibles à l'avenir comportent de nombreux défis éthiques. Pour pouvoir y répondre de manière adéquate, il faut des formes spécifiques de soutien par des personnes ayant des compétences éthiques. Les structures de soutien éthique sont de plus en plus reconnues comme des critères de qualité importants dans les institutions de santé (Académie suisse des sciences médicales 2012). Pour l'association faîtière des hôpitaux suisses H+, les structures de soutien éthique constituent une mesure reconnue d'amélioration de la qualité.²

En Suisse, selon la dernière enquête nationale publiée en 2019, près des deux tiers des hôpitaux de soins aigus et des cliniques psychiatriques disposent d'une structure éthique (Zentner et al. 2022). Cependant, cette même enquête a également révélé que les offres de soutien éthique dans le domaine ambulatoire et dans les institutions de soins de longue durée sont encore rares dans notre pays. Les formes institutionnelles des structures d'éthique clinique en Suisse sont en outre très variées, et les activités et qualifications des personnes qui y travaillent sont très variables.

La Société suisse d'éthique biomédicale (SSEB) s'est fixée pour objectif en 2023 de développer un programme de formation avec un modèle de certification, comme il en existe déjà en Allemagne et aux États-Unis (Bruce et al. 2019, Simon 2023). Le multilinguisme et la structure fédéraliste du système de santé suisse doivent être particulièrement pris en compte dans ce contexte. Une certification uniforme des professionnels formés devrait améliorer la qualité, la cohérence et la visibilité du soutien éthique dans le système de santé suisse, tout en favorisant l'accès à ces services dans le secteur ambulatoire et dans les institutions de soins de longue durée. La certification devrait également contribuer à la professionnalisation des structures éthiques et de leurs acteurs, comme cela a déjà été observé en Allemagne et aux États-Unis (Neitzke et Simon 2022, Wasson 2022).

2. La Task Force „Swiss-CHEC”

Au cours de l'été 2023, la SSEB a mandaté un groupe de travail composé de 19 experts. Ce groupe de travail s'est donné le nom de « Swiss-CHEC » (Swiss Certification in Healthcare Ethics Consultation) afin d'assurer sa visibilité au niveau national et sa connectivité au niveau international. À la suite d'un appel ouvert lancé par la SSEB à ses membres, le Swiss-CHEC a été constitué. Au départ, 18 personnes se sont manifestées et ont toutes été acceptées. Après le départ d'un membre pour raison d'âge à l'été 2024, la SSEB a publié un nouvel appel à candidatures pour trouver un remplaçant et, compte tenu du grand nombre de candidatures, a accepté deux nouveaux membres, de sorte que 19 personnes travaillaient désormais au sein de Swiss-CHEC. Tous les membres ont de l'expérience dans le domaine du soutien éthique dans le secteur de la santé et dans celui de la formation éthique. La représentativité du paysage de l'éthique clinique en Suisse a été rendue possible grâce à une répartition équilibrée entre les sexes et les professions, ainsi qu'à la représentation des différentes régions linguistiques. La relève professionnelle en éthique clinique a également été intégrée.³

¹ Ce texte a été rédigé sur la base du rapport scientifique de Swiss-CHEC, actuellement en cours d'évaluation par « Ethik in der Medizin ».

² <https://www.hplus.ch/de/qualitaet/qualitaetsprogrammeundpatientensicherheit> (accédé le 20.1.2026)

³ Membres de Swiss-CHEC : Ralf Jox (Lausanne, président), Heidi Albisser Schleger (Bâle), Christof Arn (Zurich), Ruth Baumann-Hölzle (Zurich, jusqu'en 2024), Marta Fadda (Lugano), Gaby Bracher (Argovie), Andreas Fischer (Lucerne), Oswald Hasselmann (Saint-Gall), Markus Hofer (Winterthour), Samia Hurst (Genève), Isabelle Karzig (Zurich), Muriel Keller (Zurich, nommée a posteriori), Tanja Krones (Zurich), Settimio Monteverde (Zurich), Rouven Porz (Berne), Simone Romagnoli (Genève), Hannah Schmieg (Lucerne, nommée après coup), Jan Schürmann (Bâle), Annina Seiler (Zurich), Jürg Streuli (Saint-Gall)

3. La méthode

La procédure suivie par Swiss-CHEC a été décrite en détail dans un article scientifique.⁴ Swiss-CHEC s'est appuyé sur la littérature et l'expérience. Outre une analyse indicative et non systématique de la littérature internationale spécialisée sur le sujet, il a été fait appel à l'expertise des membres du groupe de travail. Des experts externes suisses et étrangers ont également été consultés. L'approche en six étapes pour l'élaboration de programmes de formation dans le domaine de la santé (Thomas et al. 2022) a été utilisée comme modèle théorique. Développé pour la première fois en 1998 sous la direction de David E. Kern, ce modèle s'est imposé à l'échelle internationale et en est désormais à sa quatrième édition. Les six étapes sont les suivantes : (1) identification d'un problème et détermination générale des besoins, (2) évaluation spécifique des besoins, (3) définition des objectifs (d'apprentissage), (4) stratégie de formation, (5) mise en œuvre et (6) évaluation. Le groupe de travail a jusqu'à présent franchi les étapes 1 à 4. Au sein du Swiss-CHEC, la méthode Delphi a été utilisée pour parvenir à un consensus.

4. Le concept et la terminologie

Swiss-CHEC a opté pour le terme « soutien éthique dans le domaine de la santé », car celui-ci reflète le mieux les différentes formes de travail éthique dans les institutions et les secteurs les plus divers du système de santé.

Selon Swiss-CHEC, le soutien éthique dans le domaine de la santé poursuit les objectifs suivants, classés par ordre de priorité :

- (1) améliorer les soins de santé grâce à une pratique éthique et responsable,
- (2) permettre à toutes les parties prenantes de prendre des décisions éthiques réfléchies,
- (3) réduire la détresse morale,⁵
- (4) promouvoir le consensus et éviter les conflits sociaux.

Les destinataires de ces offres de soutien peuvent varier en fonction de la situation et de l'institution, mais il s'agit en premier lieu des professionnels de la santé, en deuxième lieu des patient·e·s, de leurs proches et des autres personnes directement impliquées, et en troisième lieu des instances dirigeantes des établissements de santé. Les tâches du soutien éthique comprennent notamment différentes formes de conseil sur des cas concrets, des activités de formation initiale, continue et complémentaire des professionnels de santé, des activités liées à l'élaboration de directives institutionnelles et à l'éthique organisationnelle dans le secteur de la santé.

La certification des personnes travaillant dans le domaine du soutien éthique dans le secteur de la santé tient compte de la professionnalisation de ce domaine d'activité, vise à améliorer sa qualité à long terme, à promouvoir l'accès équitable à ces services et, d'une manière générale, à renforcer le respect de la dimension éthique dans le système de santé. Swiss-CHEC attache une grande importance à ce que les particularités culturelles de la Suisse soient prises en compte et à ce que la certification soit uniforme au niveau national, mais accessible de manière égale à toutes les régions de Suisse. Une structure modulaire avec deux niveaux de certification (certificat de base et certificat avancé) a été choisie, le certificat avancé permettant de choisir entre le conseil éthique et l'éthique organisationnelle en fonction des besoins et des souhaits.

⁴ Cet article fait actuellement l'objet d'une évaluation externe par la revue spécialisée « Ethik in der Medizin » (Éthique en médecine).

⁵ Le terme « détresse morale » désigne généralement la souffrance psychique qui survient lorsque des professionnels (ici dans le domaine de la santé) savent ce qui serait éthiquement correct, mais ne peuvent agir en conséquence en raison de contraintes institutionnelles, d'un manque de ressources ou d'autres obstacles, ce qui peut entraîner des sentiments de culpabilité, de frustration et d'épuisement professionnel.

5. Niveaux de certificat

5.1 Certificat de base

Profil

Le certificat de base « Soutien éthique dans le domaine de la santé » s'oriente vers le rôle d'une personne chargée de l'éthique dans une institution du domaine de la santé, qui est employée en tant que professionnel de la santé et qui agit en outre comme interlocutrice pour les questions éthiques, par exemple en organisant des formations continues en éthique ou en étant membre d'un comité d'éthique. Cela peut être dans un hôpital, un établissement de soins de longue durée, un service de soins ambulatoires ou d'hospice ou dans tout autre domaine du secteur de la santé. D'une part, le certificat de base représente un gain significatif en termes de compétences éthiques par rapport aux compétences éthiques de base enseignées dans le cadre de la formation initiale, continue et complémentaire des professions de santé. D'autre part, le certificat de base est délibérément accessible à tous afin d'atteindre le plus grand nombre possible de candidats et de les inciter à poursuivre leur formation pour obtenir le certificat avancé.

Objectifs d'apprentissage basés sur les compétences

A la fin du curriculum...

- Savoir -

- explique les notions fondamentales de l'éthique (B1)
- distingue les énoncés normatifs des énoncés descriptifs (B2)
- explique la définition et la signification des notions et concepts essentiels de l'éthique médicale (p. ex. objectif thérapeutique, indication, consentement, autonomie, prise en charge, prise de décision commune) (B3)
- identifie des questions spécifiques d'éthique médicale (p. ex. au début / à la fin de la vie) (B4)
- rassemble les sources et documents pertinents relatifs à l'éthique professionnelle dans le domaine de la santé (B5)
- décrit les aspects juridiques fondamentaux de thèmes tels que l'euthanasie, les directives anticipées, les décisions par procuration, la capacité de discernement ou les mesures coercitives (B6)
- explique les objectifs, les tâches et les formes de soutien éthique dans le domaine de la santé (B7)
- nomme les questions éthiques pertinentes pour sa propre organisation (B8)

- Aptitudes -

- identifie un problème ou une question éthique (B9)
- analyse un problème éthique (B10)
- la personne verbalise les positions morales des personnes impliquées (B11)
- la personne applique des théories et des arguments éthiques à des situations et les met en balance (B12)
- la personne formule les différences entre l'évaluation éthique et juridique d'une situation (B13)
- La personne tient compte des aspects liés à la vision du monde et au contexte culturel (B14)
- La personne formule les tensions interprofessionnelles liées aux questions éthiques (B15)
- La personne évalue l'influence des rôles professionnels, des facteurs économiques et institutionnels sur les décisions thérapeutiques et l'argumentation éthique (B16)

- la personne formule l'importance du soutien éthique pour son institution ainsi que les besoins éventuels en formation continue dans le domaine de l'éthique (B17)
- la personne utilise l'écoute active et des stratégies de communication axées sur les solutions (B18)
- la personne implique toutes les personnes participant à la conversation et leur donne la possibilité d'exprimer leur opinion (B19)

- Attitudes -

- La personne est ouverte aux arguments, aux différentes positions et perspectives des parties prenantes et est prête à reconstruire son opinion et, le cas échéant, à la modifier (B20).
- La personne gère l'incertitude de manière constructive et reconnaît ses propres limites (B21).
- La personne adopte une attitude respectueuse, valorisante et empathique envers toutes les parties prenantes (B22).
- La personne fait preuve d'honnêteté, de fiabilité et de courage civique (B23).
- La personne fait preuve d'un sens de l'orientation vers le patient et de l'équité (B24).
- La personne fait preuve de sensibilité face aux conflits de valeurs et à la souffrance morale (B25).
- La personne assume la responsabilité des personnes vulnérables et des minorités (B26).

Conditions d'admission

- Formation professionnelle achevée au niveau tertiaire ou licence obtenue (par exemple infirmier/ère, médecin, sage-femme, assistant/e social/e, licence en philosophie ou en théologie)

Acquisition de la qualification par...

- Formation comprenant 25 à 30 unités d'enseignement (correspondant à 1 ECTS⁶)
- La formation doit couvrir les objectifs d'apprentissage basés sur les compétences pour ce certificat
- La formation doit comporter au moins 30 % d'éléments interactifs ou pratiques (par exemple, jeux de rôle, modérations, exposés)
- Au moins 60 % de la formation doit être suivie de manière synchrone (en présentiel ou en ligne)

⁶ Le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) est un système reconnu à l'échelle européenne qui permet de mesurer, de reconnaître et de comparer les acquis universitaires. Il est utilisé par les établissements d'enseignement supérieur depuis le processus dit de Bologne.

5.2 Certificat avancé

Profil

Le certificat avancé (*Fortgeschrittenen-Zertifikat*) s'oriente vers le rôle d'un spécialiste en éthique capable d'exercer de manière indépendante et autonome toutes les tâches essentielles du soutien éthique dans le domaine de la santé, en particulier l'animation autonome de discussions de cas éthiques et le conseil en éthique organisationnelle auprès d'institutions ou d'unités du système de santé. Dans certains cas, la personne sera au moins partiellement employée et rémunérée pour le soutien éthique, dans d'autres cas, elle sera au moins partiellement libérée d'autres obligations. La personne peut travailler dans n'importe quel secteur du système de santé. Les compétences requises sont nettement supérieures à celles du certificat de base et attestent que la personne est une experte en matière de soutien éthique dans le système de santé.

Objectifs d'apprentissage basés sur les compétences

Toutes les compétences visées par le certificat de base sont préalablement requises. Les objectifs d'apprentissage suivants sont également prévus :

A la fin du curriculum...

- Savoir -

- la personne explique les valeurs et normes essentielles de la société (F1)
- la personne décrit les étapes essentielles du développement historique de l'éthique médicale (F2)
- la personne formule des questions méta-éthiques fondamentales
- la personne utilise différents modèles pour structurer une discussion ou une réflexion sur l'éthique clinique (F4)
- la personne explique les débats actuels en matière d'éthique médicale (F5)
- la personne analyse les distorsions cognitives et les erreurs d'argumentation logique dans le domaine de l'éthique clinique (F6)
- la personne explique les principaux acteurs de l'éthique médicale dans les sphères politique et professionnelle, ainsi que leurs activités (F7)

- Aptitudes -

- la personne formule et analyse ses propres convictions éthiques (F8)
- la personne applique les compétences de base en matière de résolution et de prévention des conflits ainsi que de médiation (F9)
- les participants formulent correctement et de manière synthétique, à l'oral, le contenu et les résultats des discussions (F10)
- la personne documente une discussion de cas éthique sous une forme compréhensible et appropriée (F11)
- la personne effectue une recherche ciblée dans la littérature, les lignes directrices, les normes et autres documents pertinents (F12)
- la personne élabore des projets de lignes directrices éthiques cliniques pour les institutions (F13)
- La personne organise des formations continues en éthique en fonction des besoins des professionnels de santé de son institution (F14)
- transmet de manière appropriée des compétences éthiques aux professionnels de la santé (F15)
- participe à la mise en place et au développement de structures éthiques dans les institutions (F16)

- applique des mesures d'assurance qualité et d'évaluation du soutien éthique dans le domaine de la santé (F17)
- Attitudes -
- fait preuve de compétences en matière de direction dans le domaine de l'éthique clinique (F18)

Conditions d'admission

- Au moins 1 an d'expérience professionnelle dans le secteur de la santé, continue ou discontinue, toutes professions et activités confondues (médecine, soins infirmiers, thérapie, travail social, accompagnement spirituel, éthique clinique, administration, etc.)
- Obtention du certificat de base « Soutien éthique dans le secteur de la santé »

Acquisition de la qualification par...

- Formation d'au moins 225 à 270 unités d'enseignement (équivalant à 9 ETCS)
- La formation doit couvrir les objectifs d'apprentissage basés sur les compétences pour ce certificat

Module « Approfondissement général »

- Au moins 100 à 130 unités d'enseignement (correspondant à 4 ECTS) de la formation susmentionnée doivent être consacrées à l'approfondissement général dans le domaine « Soutien éthique dans le secteur de la santé ».
- Cette formation doit comporter au moins 30 % d'éléments interactifs ou pratiques (par exemple, jeux de rôle, modérations, exposés).
- Au moins 40 % de cette formation doit être suivie de manière synchrone (en présentiel ou en ligne).

Module optionnel obligatoire « Animation de discussions sur des cas éthiques » ou « Éthique organisationnelle »

- Au moins 125 à 150 unités d'enseignement (correspondant à 5 ECTS) doivent être consacrées à un module pratique axé soit (a) sur l'animation de discussions de cas éthiques, soit (b) sur des questions d'éthique organisationnelle dans le secteur de la santé.
- Pour le module « Animation de discussions de cas éthiques », il faut fournir la preuve d'au moins 10 discussions de cas éthiques animées de manière indépendante, certifiées par un représentant officiel de l'institution ou par un supérieur hiérarchique.
- Pour le module « Éthique organisationnelle », il faut fournir la preuve d'un projet pratique d'éthique organisationnelle élaboré de manière indépendante (par exemple, l'élaboration d'une directive éthique institutionnelle ou la mise en place d'une structure de conseil éthique).
- Les deux modules doivent comporter au moins 50 % d'éléments interactifs ou pratiques (par exemple, jeux de rôle, animations, exposés).
- Les deux modules doivent comporter au moins 20 % d'enseignement présentiel (sur place ou par visioconférence).

6. Autres dispositions

Régime transitoire

Pendant une phase transitoire de trois ans après l'introduction des certificats, les personnes ayant une longue expérience et des compétences avérées dans le domaine du soutien éthique dans le secteur de la santé ont la possibilité de déposer une demande auprès de la SSEB afin que leurs compétences soient certifiées par la délivrance d'un certificat de base ou avancé, sur la base d'un examen approfondi des documents à envoyer.

Reconnaissance internationale

Les personnes ayant obtenu des certificats équivalents à l'étranger (par exemple les certificats K1-K3 de l'Académie d'éthique médicale en Allemagne ou le *Healthcare Ethics Consultation Certification* aux États-Unis) peuvent demander à la SSEB que ces certificats soient pris en compte pour l'obtention des certificats mentionnés ici.

Durée de validité

Les certificats de base et avancé sont valables sans limitation dans le temps. Les personnes qui ont obtenu ces certificats sont toutefois tenues de suivre régulièrement des formations continues dans le domaine de l'éthique ou du soutien éthique dans le secteur de la santé.

Evaluation

Les demandes de certification individuelles sont examinées par un groupe d'experts permanent constitué par la SSEB. Les demandes sont comparées aux exigences du présent programme. Chaque demande doit être examinée indépendamment par au moins deux membres du groupe d'experts. Les désaccords sont discutés et tranchés au sein du groupe. Le groupe d'experts examine en particulier les formations afin de vérifier si elles sont conformes aux exigences du programme et couvrent les objectifs d'apprentissage basés sur les compétences qui y sont mentionnés. Il est prévu de pouvoir accréditer les programmes de formation qui remplissent ces conditions.

Bibliographie :

Akademie für Ethik in der Medizin (2022). Curriculum Ethikberatung im Gesundheitswesen. AEM, Göttingen

American Society for Bioethics and the Humanities (2011). Core Competencies for Healthcare Ethics Consultation, 2nd edition. ASBH, Glenview, IL, USA

Bruce CR, Feudtner C, Davis D, Benner MB, Felicia Cohn for the Healthcare Ethics Consultant Certification C (2019) Developing, Administering, and Scoring the Healthcare Ethics Consultant Certification Examination. Hastings Cent Rep 49(5):15-22. 10.1002/hast.1050

Neitzke G, Simon A (2022). Clinical Ethics Consultation in Germany: History, Current Status and Models of Training. Thorny Issues in Clinical Ethics Consultation: North American and European Perspectives. K. Wasson and M. Kuczewski. New York, Springer: 55-63.

Schweizerische Akademie der Medizinischen Wissenschaften (2012). Ethische Unterstützung in der Medizin. SAMW, Bern

Simon A (2023) Zertifizierung für Ethikberatung im Gesundheitswesen: Quo vadis? Ethik Med 35:463-467.

Thomas PA, Kern DE, Hughes MT, Tackett SA, Chen BY (2022). Curriculum Development for Medical Education: A Six-Step Approach. 4th edition. Johns Hopkins University Press, Baltimore

Wasson K (2022). Models of Training for Clinical Ethics Consultants and Approaches to Quality Assessment and Improvement. Thorny Issues in Clinical Ethics Consultation: North American and European Perspectives. K. Wasson and M. Kuczewski. New York, Springer: 29-37.

Zentner A, Porz R, Ackermann S, Jox RJ (2022) Klinische Ethik in der Schweiz: Stagnierend vor der Pandemie. Schweizerische Ärztezeitung 103(3):54-58.